



## **UNIVERSCIC**

**Statut :** SCIC SAS

**Date de création :** 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Implantation :** Université Paul Valéry-Montpellier

**Adossement :** Master ESS ACAP, Association, Coopération et Action Publique

**Fonctionnement :** activité de septembre à juin, avec passation d'une promo à l'autre début octobre

**Participants étudiants :** 17 à 22 étudiants de M2 par an

**Nombre de sociétaires :** 86 en mai 2022, dont 1 Université et 5 structures de l'ESS

**Activités :** prestations d'étude et d'accompagnement pour des structures de l'ESS en région

**Capital social :** 4270 € en 2022

**Chiffre d'affaires :** 3000 € à 5000 € par an

### **1. Objectifs généraux du projet**

Universcic a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 2020, malgré la crise sanitaire, à l'issue d'une année d'étude de faisabilité. Cette coopérative s'est inspirée de la première Scic étudiante créée à l'Université de Poitiers B323 en 2016, mais bénéficiant d'un contexte différent, Universcic est la toute première Scic en France à intégrer une Université dans son sociétariat.

Sa vocation : réaliser des prestations d'étude et de conseil pour les entreprises et structures de l'ESS du territoire, tout en animant la vie interne de la coopérative (décisions par les sociétaires) et en assurant son fonctionnement (communication, comptabilité, organisation du travail...).

La Scic cherche à atteindre un triple objectif :

- **La formation par l'action** (objectif pédagogique)

Dans la filiation des pédagogies coopératives (Freinet, Desroche), c'est par la mise en situation, la prise d'autonomie et de responsabilité, mais aussi l'application immédiate des connaissances et outils présentés en cours que s'opère l'apprentissage.

- **La professionnalisation de la formation**

En complément du stage (réalisé en alternance tout au long de l'année en M1 et M2), cette mise en situation professionnelle permet de faciliter l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être spécifiques, en présence des enseignants, à deux niveaux : pour la gestion de la coopérative d'une part (préparation des AG, clôture des comptes, animation du sociétariat, etc.), et lors de la réalisation des prestations d'autre part.

- La création d'un **partenariat** fort entre l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, les entreprises et les associations régionales de l'Économie sociale et solidaire (ESS), les étudiants et les enseignants du Master 2 ESS.

La réalisation des prestations ouvre sur des contacts élargis avec les milieux socio-professionnels, au-delà du stage et des intervenants. L'objectif est que chaque étudiant construise, à travers la coopérative, un réseau professionnel concret, noue des relations avec des professionnels qui l'auront

vu à l'œuvre. Le format de la Scic assure également des liens entre les générations d'étudiants (la plupart des « anciens » restent sociétaires de la coopérative).

## **2. Ancrage territorial, partenarial et pédagogique**

La coopérative étudiante s'inscrit d'abord dans un processus lié à la structuration d'un diplôme et au renforcement d'une équipe pédagogique. La création d'une Mention de Master Economie Sociale et Solidaire (M1 et M2) en 2021 à l'Université Paul Valéry-Montpellier, au sein du Département AES de l'UFR 4, résulte de l'installation progressive de ces diplômes dans l'offre de formation. Le processus se construit depuis 2011, avec la création d'un parcours de Master 2 intitulé « Gouvernance et Administration des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire » (GAOESS).

Ces différentes étapes ont été rendues possibles par la construction d'une équipe d'enseignants-chercheurs, et donc des choix de l'établissement en matière de recrutements : à ce jour, nous sommes 3 MCF en économie spécialisés sur l'ESS, 2 MCF en sciences politiques spécialisées sur l'action publique et les mouvements sociaux ; et nous avons obtenu il y a quelques années, le redéploiement d'un poste de PAST à l'appui du Master. Le personnel en charge de la coordination administrative de la filière de formation est également décisif pour porter le projet.

Contrairement aux Jr Entreprises, la coopérative est intégrée au diplôme. Autrement dit, les tâches réalisées dans le cadre des prestations et du fonctionnement de l'entreprise donnent lieu à la validation d'ECTS. La maquette pédagogique du Master 2 repose ainsi sur 3 pôles validant chacun 20 ECTS : (i) les "fondamentaux" sous la forme de cours traditionnels, (ii) le stage et le mémoire, (iii) la coopérative : fonctionnement et prestations.

La Scic, à travers le multi-sociétariat, les prestations et les événements qui ponctuent l'année, constitue un espace de rapprochement entre le monde universitaire et les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations, fédérations, etc.). Au sein de l'Université, la coopérative favorise une certaine transversalité entre les services centraux (SCUIO-IP, DAJI, SUFCO, DINN, etc.), mais aussi avec des dispositifs comme PEPITE.

Plusieurs cercles de partenaires professionnels entourent la coopérative avec, en premier lieu, les partenaires "historiques", intervenants dans le Master, accueillant des étudiants en stage ou apprentissage. Il s'agit essentiellement des réseaux et structures du champ de l'ESS et des collectivités territoriales (URSCOP, CRESS, CEMEA, Gammes, Réalis-Région Occitanie, Les Fées spéciales, Tropisme, etc.). D'autres partenaires expriment leur intérêt pour la Scic, par exemple : Enercoop, l'Association des Paralysés de France, le Secours Populaire, le Secours catholique, la Caisse d'épargne, la Fédération des centres sociaux, le Conseil Départemental de l'Hérault, le réseau des Biocoop, etc.

## **3. Le modèle économique**

A ce stade, le modèle économique reste à stabiliser. Le fonctionnement de la Scic repose sur les étudiants, producteurs-bénévoles, et l'équipe enseignante qui, chaque année, réalisent une ou deux prestations. Le produit de ces ventes est mutualisé à l'échelle de la promotion d'étudiants. Il sert d'une part, à couvrir les frais de fonctionnement de la coopérative (financiers, fiscaux, assurance, etc), et d'autre part, à financer un projet collectif librement déterminé et élaboré par les étudiants (voyages, visites...). La nature des prestations réalisées ainsi que le calibrage des tarifs (temps de travail, coûts) posent encore question, même si des repères collectifs se construisent "en marchant". Le chiffre d'affaire annuel oscille entre 3000 et 5000€.

## **4. Le modèle de gouvernance**

Universcic compte 5 catégories de sociétaires regroupés en 4 collèges de vote. Les catégories d'associés : étudiants, enseignants, Université Paul-Valéry Montpellier 3, entreprises et associations régionales de l'ESS, personnes soutiens. La pondération par collège : étudiants 25%, enseignants et

soutiens 25%, Université Paul-Valéry Montpellier 3 25%, entreprises et associations régionales de l'ESS 25%.

L'instance principale est l'AG (une fois par an) qui élit le.la Président.e, assure la transmission à la promotion suivante et valide les résolutions.

Les statuts prévoient un Comité de réflexion stratégique : 5 à 10 membres issus des différentes catégories d'associés, pour un an, dans le but d'analyser et d'assurer une veille sur les besoins en ESS dans la Région.

## **5. Éléments de bilan**

Au cours de ses 19 mois de fonctionnement, Universcic a impliqué une quarantaine d'étudiants. 4 principales prestations ont été réalisées (dont 2 sont en cours) pour les commanditaires suivants : la CRESS Occitanie (réalisation d'un dossier pour un magazine) ; Gammes (étude-action sur l'autonomie des personnes accompagnées dans le cadre des différents pôles d'activité de l'association) ; La CRESS Occitanie (réalisation d'une enquête sur les effets de la crise sanitaire) ; l'IFMA Institut Français du Monde associatif (étude sur les modèles économiques des centres sociaux).

En 2021, pour leur projet collectif, les étudiants ont passé deux jours dans un gîte écologique, avec pratique de sports de plein air. Cette année, ils passeront deux jours à Sète, au Lazaret (association d'éducation populaire), avec des visites d'initiatives sociales et solidaires.

Le Comité de réflexion stratégique s'est réuni en 2021 et le fera le 04 mai 2022 autour de la thématique : comment les entreprises de l'ESS prennent en compte le changement climatique ? Réflexions et expériences partagées.

## **6. Perspectives**

L'implication de l'Université au sociétariat de la Scic est motivée, dès l'origine, par le développement de transversalités, au-delà du Master ESS. La forme de cette extension est encore à l'étude. Plusieurs pistes possibles :

- Universcic : un pôle d'expertise en matière de conduite de projets ? La coopérative pourrait héberger certains projets issus d'autres composantes de l'Université et/ou servir de structure d'accompagnement à la conduite de projets.
- L'essaimage de la coopérative dans d'autres composantes ? Plutôt que de développer la première coopérative, il pourrait être pertinent d'en créer d'autres, avec des sociétariats croisés, en fonction des besoins.
- Un rapprochement avec Crealead, CAE de Montpellier est en cours en vue de faciliter le développement d'activité par des étudiants diplômés, dans des conditions favorables à leur protection sociale et à leur intégration dans un collectif.
- La constitution d'un réseau interuniversitaire des initiatives coopératives dans l'ESR : démarche en cours à laquelle Universcic participe.